

AFFAIRE N° 10. - Acquisition d'un terrain de 283 m² sis
ruelle Amelin, à Saint-Denis, appartenant à Madame DELPHA Maria.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Madame DELPHA Maria possède un terrain de 283 m², ruelle Amelin à Saint-Denis qui, d'après le Plan d'Urbanisme Directeur, est situé dans une zone à rénover.

De ce fait, ce terrain étant devenu inconstructible, Madame DELPHA Maria nous propose son acquisition moyennant le prix de 1 200 000 Frs CFA.

Sous réserve de l'évaluation des Domaines, je vous demande de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de ce terrain.

La dépense correspondante pourrait être prélevée sur l'emprunt de 45 910 000 Frs CFA que la Commune a contracté auprès de la CAISSE d'EPARGNE et de PREVOYANCE de la REUNION pour l'achat de terrains.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
Saint-Denis, le 16 novembre 1970
Le Maire
Le Secrétaire Général
Signé: M. Kessler
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
M. Vergeau